



Bruges

Le 22 Juillet 2026

DEC-2026-88

PTO / Centre commande publique / CB

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20260728-DEC-2026-88-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

Publication : 30/07/2026

DÉCISION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22 qui permet au Conseil municipal de déléguer une partie de ses pouvoirs au Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026.02.06 en date du 27 mars 2026, reçue à la Préfecture de la Gironde le 30 mars 2026, concernant les attributions du Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du Maire (n° 2026-PERM-239) en date du 3 juillet 2026, reçu à la Préfecture de la Gironde le 08 juillet 2026, portant délégation de fonction à M. Pierre CHAMOULEAU, 3^{ème} Adjoint au Maire, délégué à l'administration générale, à la citoyenneté, à la commande publique et aux moyens généraux ;

CONSIDERANT que la Ville de Bruges a procédé au renouvellement de l'accord-cadre de fournitures courantes et services pour la constitution des collections tout support de la Ludo-médiathèque de Bruges, avec un allotissement technique de 9 lots.

CONSIDERANT la mise en concurrence d'entreprises effectuée sur la base d'un Dossier de Consultation des Entreprises, après accomplissement des formalités de publicité, selon une procédure d'appel d'offres ouvert. (Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique) en vue de l'attribution des accords-cadres correspondants aux lots ci-dessous. Ces accords-cadres seront conclus pour une période initiale de 1 an à compter de leurs dates de notification et pourront être reconduits par période d'exécution d'un an, pour une durée maximum de 4 ans. Les montants maximums contractuels annuels sont fixés comme suit :

Lot(s)	Désignation	Montants maximums annuels (€ HT)
01	Ouvrages de fictions pour adultes	9 500,00 €
02	Ouvrages de fictions pour la jeunesse	12 000,00 €
03	Ouvrages de documentation (adulte et jeunesse)	15 000,00 €
04	Bandes Dessinées (adulte et jeunesse)	8 000,00 €
05	Documents audiovisuels (CD musicaux et DVD)	12 000,00 €
06	Jeux vidéo	12 000,00 €



Bruges

Lot(s)	Désignation	Montants maximums annuels (€ HT)
07	Jeux (type jeux de société)	6 000,00 €
08	Jouets	10 000,00 €
09	Abonnements	15 000,00 €

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 27/01/2026 au BOAMP/ JOUE et le DCE mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation ;

CONSIDERANT que, pour la consultation lancée en procédure formalisée, 22 dossiers de consultation ont été téléchargés (tous lots confondus), et que 10 plis ont été reçus dans les délais (date limite de remise des offres au 04/03/2026 à 12 h 00),

VU le rapport d'analyse des offres rédigés par les services désignant l'offre économiquement la plus avantageuse pour chaque lot,

VU la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'offres du 06/07/2026,

Le Maire **DECIDE** :

- **D'attribuer et signer** les marchés selon les lots suivants :

Lot(s)	Intitulé du lot	Nom	Candidat	Adresse	Ville	SIRET
1	OUVRAGES DE FICTION POUR ADULTES	Librairie MOLLAT	Individuel	15 rue Vital Carles cedex	33080 BORDEAUX	38479883100010
2	OUVRAGES DE FICTIONS POUR LA JEUNESSE	Librairie MOLLAT	Individuel	15 rue Vital Carles cedex	33080 BORDEAUX	38479883100010
3	OUVRAGES DE DOCUMENTATION (ADULTES ET JEUNESSE)	Librairie MOLLAT	Individuel	15 rue Vital Carles cedex	33080 BORDEAUX	38479883100010
4	OUVRAGES DE DOCUMENTATION (ADULTES ET JEUNESSE)	Librairie MOLLAT	Individuel	15 rue Vital Carles cedex	33080 BORDEAUX	38479883100010



Bruges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20260728-DEC-2026-88-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

Publication : 30/07/2026

Lot	Intitulé du lot	Nom	Candidat	Adresse	Ville	SIRET
5	DOCUMENTS AUDIOVISUELS (CD MUSICAUX ET DVD)	RDM VIDEO	Individuel	125-127 Boulevard Gambetta	95110 SANNOIS	31552630900057
9	ABONNEMENTS	EBSCO	Individuel	Immeuble Le Pélican 3 avenue Jeanne Gamerin	91321 WISSOUS CEDEX	44853123600033

Les lots 6 et 8 sont déclarés infructueux pour cause d'absence d'offre. Et le lot 7 pour lequel une seule offre a été reçue a été déclarée irrégulière par le pouvoir adjudicateur.

- **De payer** à réception, les factures à hauteur du montant maximum contractuel fixés ci-dessous pour chacun des lots

Lot(s)	Nom	Montant HT maximum annuel
1	Librairie MOLLAT	9 500,00 €
2	Librairie MOLLAT	12 000,00 €
3	Librairie MOLLAT	15 000,00 €
4	Librairie MOLLAT	8 000,00 €
5	RDM VIDEO	12 000,00 €
9	EBSCO	15 000,00 €

Les dépenses sont inscrites sur le budget de l'exercice en cours.

Fait et décidé les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme au registre des décisions.



Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire,

Pierre CHAMOULEAU